PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 31 AOUT 2026

Séance ordinaire

Nombre de membres en exercice : 15 Date de convocation : 21/08/2026
Nombre de membres présents : 14

Mr Le Maire, Cyril CHARBONNIER vérifie le quorum :
Présents : MM. Cyril CHARBONNIER, Mme Mariette DUFIET, M. Martial HUSSON, Mme Christine CAULIE, M Gilles de RIBEROLLES, Mmes Aurélie LEVEAU, , Elisabeth FAUQUE, Emilie ZEBERT, Sandra GUYOU, MM. Nicolas FOLMARD, David LABAT, Nicolas BERRON, Pascal SEURIN, Valentin WASSELIN.
Absent ayant donné procuration : Marie LALANNE PERINGUEY procuration à Mariette DUFIET.
Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Aurélie LEVEAU est nommée secrétaire de séance.

Mr Le Maire, demande si il y a des observations sur le PV précédent.
Aucune remarque

Avant de commercer la réunion, Mr LE MAIRE tient à remercier les bénévoles, la population, les associations et la municipalité pour leurs actions lors de l'accueil des évacués des feux de cet été.

Mr Le Maire, présente l'ordre du jour :

1. SDEEG Syndicat Départemental Energies et Environnement Gironde
1.1 Convention
1.2 Extension du périmètre
1.3 Travaux d'enfouissement route de Préchac

2- Finances
2.1 Décision modificative N°3
2.2 Subvention exceptionnel Association VAL

3- Personnel
3.1 Création poste adjoint technique territorial 1ere classe
3.2 Suppression poste adjoint technique territorial 2eme classe
3.3 Création d'un poste d'adjoint d'animation
3.4 Recrutement d'un vacataire
3.5 Convention assurance risque

4- Administration Générales
2.1 Convention de prestation SIVOM
2.2 Convention de mise à disposition de la salle du Presbytère

5- Questions diverses

Mariette DUFIET expose :

1.1 Convention SDEEG :

Le SDEGG a proposé le transfert de compétences de l'éclairage public. Cela nous permettra de percevoir des aides financières et plus de réactivité.
Pour information : Nous allons recevoir 9 390€ en novembre et ce pendant 4 ans.

VOTE Unanimité

1.2 Extension du périmètre

Toutes les communes adhérentes sont consultées pour l'adhésion de nouvelles communes. Cette demande concerne : GOAULADE, GAILLAN EN MEDOC et GRADIGNAN

VOTE Unanimité

1.3 Travaux d'enfouissement route de Préchac

Le technicien du SDEEG est venu faire le constat concernant la demande d'enfouissement des réseaux de basse tension sur trois axes (Route de Préchac, Route de Bazas et Route de Noaillan)
Le projet sur la route de Préchac s'étalera sur deux ans fin d'avoir un maximum de subvention : 12 000€/an
Une étude de cheminement doux est en cours pour facilité l'accès aux piétons jusqu'à la maison de santé via la piste cyclable.

Mariette DUFIET expose :

2.1 Décision modificative N°3

1er devis pour l'achat d'un aspirateur à feuilles à 6 700€, qui permettra de

- Soulager la manutention : plus besoin de souffler avant pour ramasser
- Gagner du temps : gain de temps estimé à 50% (50 jours/an au lieu de 100 jours)

En attente de deux autres devis comparatifs.

Demande : +15 000€ prog 97 matériel divers et -15 000€ prog 132 VIVAL

VOTE Unanimité

2.2 Subvention exceptionnelle Association VAL

Lors des évacuations où nous avons accueilli la population du Barp, l'association du Val a répondu présente immédiatement et pris sur les stocks de provisions pour assurer les repas et l'accueil des personnes.
L'association du Val a dû refaire ses stocks et demande, sur factures, le remboursement des achats.
La préfecture a dit également qu'elle prendrait en charge le montant des frais engagés.
Demande de remboursement de 333€.

VOTE Unanimité

Mariette DUFIET expose :

3.1 Création poste adjoint technique territorial 1ere classe

Avancement de grade selon les textes en vigueur.

VOTE : 12 POUR – 3 ABSTENSIONS (N. BERRON, S. GUYOU, P. SEURIN)

3.2 Suppression poste adjoint technique territorial 2eme classe

La création de ce poste d'adjoint technique territorial 1er classe entraîne une suppression du poste occupé précédemment (adjoint technique territorial 2eme classe).

VOTE : 12 POUR – 3 ABSTENSIONS (N. BERRON, S. GUYOU, P. SEURIN)

3.3 Création d'un poste d'adjoint d'animation

Création à partir du 1er Novembre 2026 un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (15h75/35ème) pour les besoins du périscolaire.

VOTE Unanimité

M. le Maire expose :

Le centre de gestion préconise le recrutement d'un vacataire pour la distribution du Lou Sabitout et du Villandrautais.
Le conseil municipal doit déterminer quelle sera la rémunération de la mission. Accord pour 80€ Net/Mission.
Une campagne de communication va être lancée pour le recrutement.

En ce qui concerne le Villandrautais, M. Nicolas BERRON souhaite avoir un espace de prise de parole en tant qu'opposition.
Emilie ZEBERT rappelle que le Villandrautais n'a pas vocation à exprimer ses opinions mais à promouvoir les commerces, associations, aides et services de la commune.
Mariette DUFIET regardera les textes réglementaires.

VOTE Unanimité

Mariette DUFIET expose :

La commune pour couvrir en partie les salaires des agents en arrêt maladie est assurée à hauteur de 25000 € par an.
La discussion porte essentiellement sur le nombre de jour de carence auxquels s'appliquent un pourcentage de cotisation.
Taux proposé : 10 jours de carence aux taux de 12.34% contrat sur 1 an sans tacite reconduction automatique.

VOTE Unanimité

M. le Maire expose :

Chaque année nous devons accepter la convention de prestations du SIVOM concernant (nacelle, élagage, fanions,…).

VOTE Unanimité

M. le Maire expose :

Rénovation du Presbytère : convention avec l'association diocésaine de Bordeaux : 50€+ charges/mois pendant 1 an.

VOTE Unanimité

5- Questions diverses

Panneaux d'aire de jeux : Sandra GUYOU demande une réponse à sa demande concernant le panneau pour l'aire de jeux.
M. le Maire : nous souhaitons que ce Nom soit plus représentatif auprès de la population villandrautaise, et propose l'emplacement au Monument aux Morts. Cela fera l'objet d'un sujet à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Association ADICHATS sur l'entretien des espaces demandé par Pascal SEURIN: tout a été réalisé correctement.
Martial Husson : cependant il reste les abords du stade de Foot à améliorer et les deux entrées vont être repeintes. Il propose d'ailleurs de mettre à l'ordre du jour l'annonce d'un nom pour le stade. Il s'emblerait qu'un choix avait été fait il y a une dizaine d'année mais pas acté.

Habitante de Villandraut : depuis les travaux du bourg son garage est inondé lors de grosses pluies, elle demande l'amélioration de l'évacuation des eaux, sachant que sa demande auprès de la mairie a été faite il y a deux mois.
M. le Maire : nous avons reçu le rapport du géomètre au mois d'Août et nous en discuterons ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Le Maire, **Le secrétaire de séance,**

Cyril CHARBONNIER. **Aurélie LEVEAU.**